



Les organisations syndicales FSU, CGT-Educ'action et Sud-Education de Loire-Atlantique sont engagées dans la nécessaire mobilisation contre l'école sédévacantiste d'Abbaretz. Cet engagement est la continuité d'un travail commun continu nationalement et départementalement. Nos deux organisations sont partie prenante du collectif national pour l'école publique laïque créé en 2023 qui a lancé un appel début 2024 rappelant que « L'école publique doit être la priorité du pays » dans une tribune dans du Monde en janvier 2024. Le 25 mars 2025, un communiqué du collectif pour l'école publique laïque a été écrit suite aux scandales dans les établissements privés Bétahram, Garaison, Stanislas. Une campagne nationale sera lancée en octobre 2026. Sur le plan local, nos organisations ont écrit au ministre lui demandant la résiliation du contrat d'association du lycée St Stanislas de Nantes suite aux actes de violence, d'agressions perpétrés pendant près de 40 ans. Sans surprise, E Geffray a noyé le poisson en expliquant que des enquêtes avaient lieu dans les établissements privés et que des décisions seraient prises à l'issue.

La lutte contre l'enseignement privé sous contrat est une constante et une obligation dans le département car le privé scolarise un peu moins de 40% des élèves. Le dualisme scolaire est clairement en défaveur du public :

L'école de la confiance Blanquer oblige les communautés à payer les ATSEM des écoles privées maternelles car la scolarité obligatoire a été abaissée à trois ans.

La mixité scolaire/sociale n'existe pas dans le privé.

La région Morannais favorise les filières professionnelles dans le privé au détriment du public. Cette liste n'est pas exhaustive mais montre bien qu'aujourd'hui, le camp de l'école publique doit défendre encore plus la pertinence du service public d'éducation.

Si à Abbaretz, on refuse l'implantation d'une école hors contrat, c'est que l'enseignement privé hors contrat essaie de s'implanter toujours plus dans des territoires à forte présence du privé sous contrat. La droitisation de la société, le dénigrement de la Fonction Publique et de ses agent-es, son démantèlement organisé depuis une vingtaine d'années mettent en péril l'école publique laïque.

La cour des comptes a dénoncé la gabegie d'argent public à destination du privé. Un rapport de deux députés a dénoncé les errements et le fonctionnement erratique du privé. Il y a urgence à redonner l'argent public aux écoles publiques, il y a urgence à projeter une nationalisation du privé sous contrat. Il y a obligation à empêcher l'implantation de cette école sédévacantiste.